



Philippe CARO

Conseiller municipal
PCF-Front de gauche de Saint-Denis

« En juin prochain
je proposerai une
alternative en
étant candidat
pour représenter
Saint-Denis, Pierrefitte
et Villetaneuse à
l'Assemblée Nationale. »

Intervention au conseil municipal du 2 mars 2017

« Je n'avais pas relu mon discours au conseil municipal du 3 décembre depuis que je l'avais prononcé. Je l'ai fait ces derniers jours pour vérifier qu'il n'y avait pas d'erreurs dans le Procès verbal soumis au vote du conseil de ce soir.

Trois mois après, au vu des événements locaux et nationaux, j'ai constaté qu'il vieillissait bien. Mais en fait, ça ne me réjouit pas vraiment.

Car j'y faisais le constat que **« la gauche est un champs de ruine »**. Enfermée entre « une gauche gouvernementale élue pour des politiques de gauche, qui s'obstine depuis 5 ans à livrer le monde du travail et les milieux populaires dépouillés de leurs droits, aux puissances de l'argent et de la finance. » Et « une gauche qui se veut plus à gauche. Mais est incapable de construire une alternative et d'assumer l'espoir qu'elle avait fait naître en 2012. » Et « s'enferme (...) dans ses divisions » et « dans des replis sectaires ».

Localement, je faisais le même constat pour Saint-Denis. Et je disais mon souhait d'« affirmer l'urgente nécessité qu'il y à faire émerger une alternative à cette situation désespérante, d'une ville populaire coincée entre une gauche —le PS— qui ne tient pas ses engagements et une autre —la nôtre— qui s'oublie à peine parvenue à la moitié de son mandat. »

Cette impasse désespérante dans laquelle nous sommes de Saint-Denis. En sachant que dans le

petit vase clos des 55 élus pouvant voter —qui exclu donc du choix tous nos concitoyens et concitoyennes—, je n'aurai que ma voix. J'en ai eu 2, de la majorité.

Parce que nous sommes toujours dans ma même impasse désespérante —aggravée des navrantes péripéties locales—, **en juin prochain je proposerai une alternative en étant candidat pour représenter Saint-Denis, Pierrefitte et Villetaneuse à l'Assemblée Nationale.** Et toutes les électrices et tous les électeurs auront leur mot à dire.

Courant mars je reviendrai plus en détail sur le sens que je donne à cette démarche. Mais d'ici là, je vous encourage à lire ou à relire mon discours du 3 décembre. Qui est dans le procès verbal que nous adoptons ce soir et aussi publié sur mon blog. Il vous donnera déjà pas mal d'indications. »